

Trafic, criminalité et délinquance autour des cannabinoïdes de synthèse

Auteurs

Jérôme Santo Gammaire

- ▶ journaliste et co-fondatrice du média indépendant réunionnais Parallèle Sud.

Personnes interviewées

Philippe Renard

- ▶ adjudant-chef de gendarmerie, responsable de la Cellule réunionnaise de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (Cross 974).

Thierry Atchama Sourama

- ▶ douanes de La Réunion, responsable de la cellule de renseignement et pilotage des contrôles.

Élodie Auzole

- ▶ coordinatrice du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend), piloté par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des tendances addictives).

Contexte

En Europe, même si après une augmentation rapide jusqu'en 2015, la quantité de nouveaux produits de synthèse (NPS) s'est stabilisée voire a légèrement diminué en fonction des pays, leur disponibilité et trafic restent élevés.

En 2018, il a été rapporté par le EU Early Warning System la saisie en Europe de plus de 5,6 tonnes de NPS sous forme de poudre ; 4 212 litres de NPS sous forme de liquides ; et de 1,6 million de comprimés et capsules contenant des NPS.

Parmi les NPS, les principaux sont les cannabinoïdes de synthèse (CS) et les cathinones (28% et 36%, respectivement) [1].

En France, comme indiqué dans l'article 1 - "Approche pharmaco-toxicologique", p.23, certains CS ont été inscrits sur la liste des stupéfiants dès 2009. Puis en 2013, un classement dit « générique » de 7 classes chimiques de CS a été décidé, ensuite élargi à d'autres classes chimiques, dont les CS dits de 3ème génération en 2017. Malgré ces efforts réglementaires, de nouveaux CS continuent d'apparaître sur le marché des drogues. En effet, il existe de multiples possibilités de modifications des molécules pour échapper à ces réglementations, comme illustré par la Figure 1 [2].

De plus, comme expliqué dans l'article 2 - "Epidémiologie des usages", p.31, le recours à Internet pour se procurer des CS est de plus en plus répandu, et ce malgré les législations successives (anonymisation des acheteurs, utilisation de cryptomonnaie, etc.) [3].

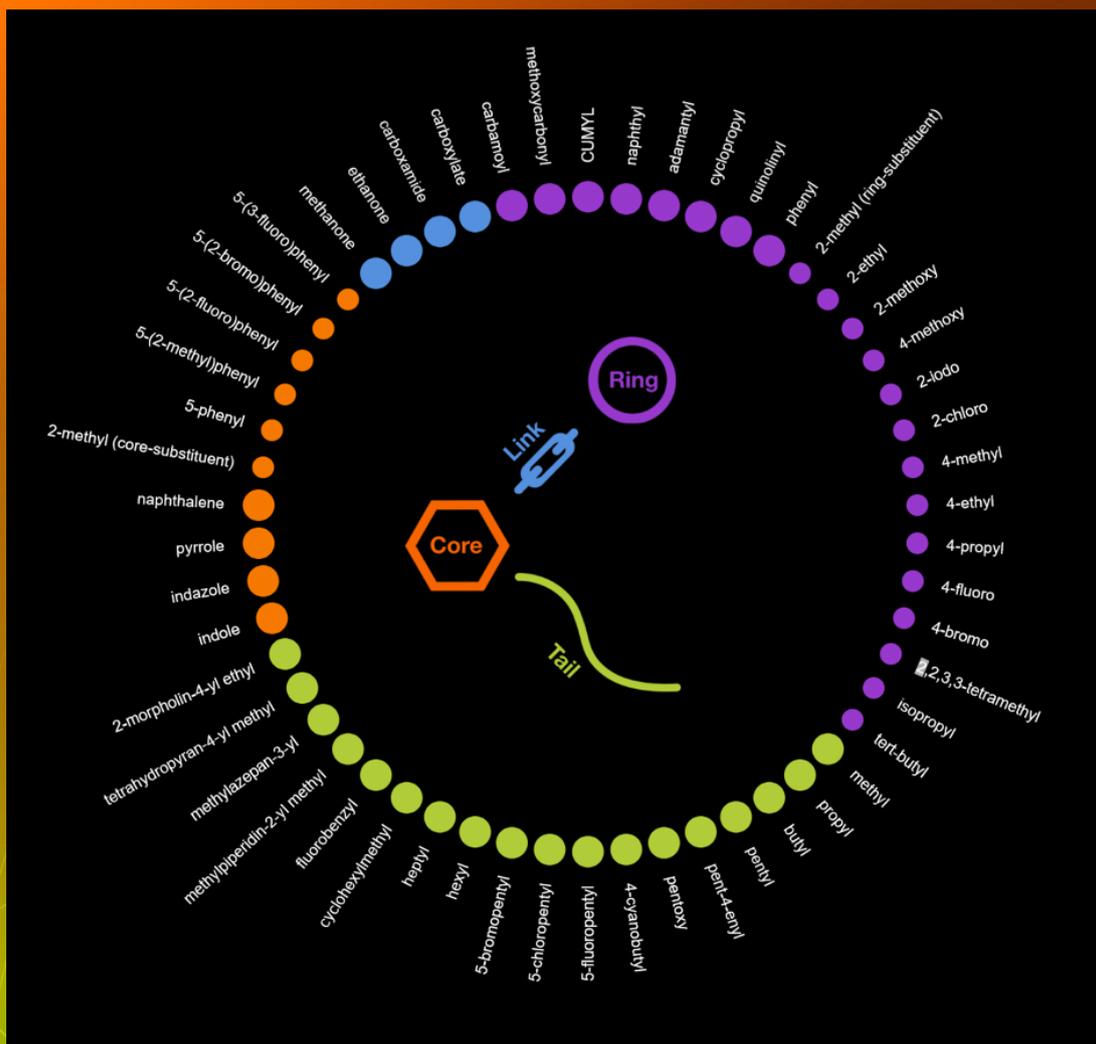


Figure 1. Représentation des différents composants de la structure d'un cannabinoïde de synthèse et des multiples combinaisons possibles

Source : <https://www.emcdda.europa.eu/topics/pods/synthetic-cannabinoids> (simulation interactive disponible en ligne)

La structure des CS est détaillée dans l'article 1 - "Approche pharmaco-toxicologique", p.23.

Les CS représentent donc une préoccupation grandissante, avec un marché dynamique et une diversification des formes commercialisées.

Dans son rapport intitulé « La régulation : le contrôle responsable des drogues » et publié en 2018, la Commission globale de politique en matière de drogues rappelle que la régulation, contrairement à une prohibition trop forte, peut contribuer à trouver un équilibre entre l'offre des substances et les risques qu'elles posent, et ainsi participer à réduire les dommages sanitaires et sociaux. Ceci est schématisé par la Figure 2 [4]

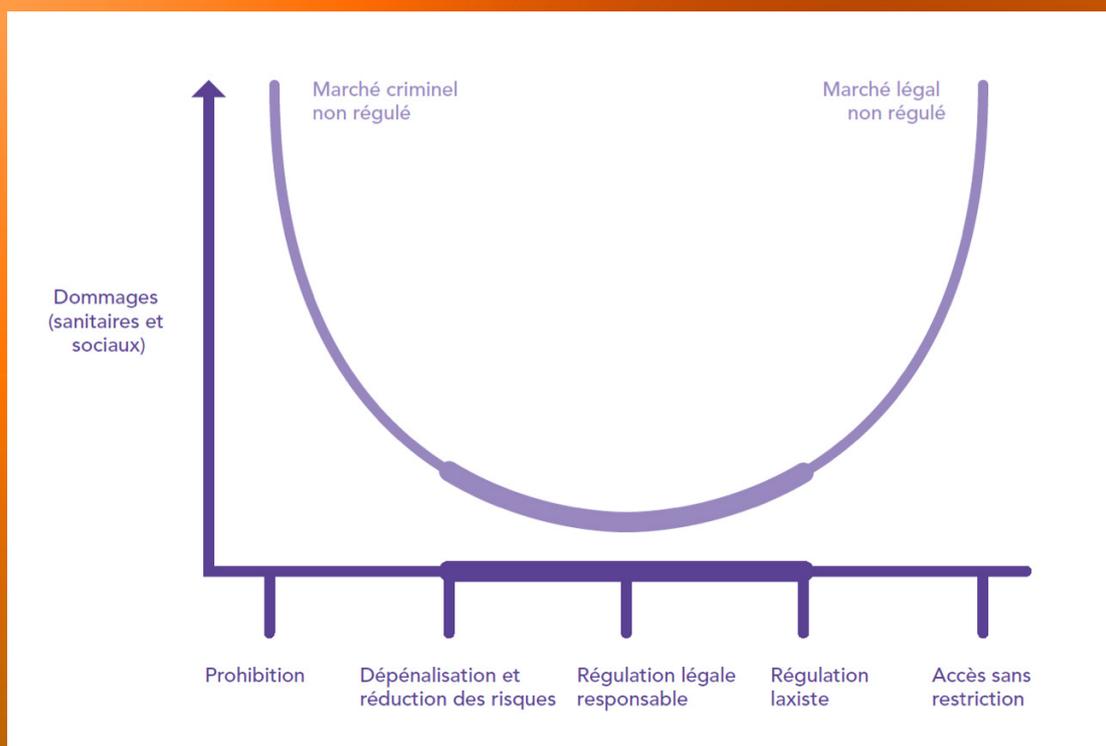


Figure 2. Evolution des dommages sanitaires et sociaux en fonction du type de régulation
Source : Commission globale de politique en matière de drogues. Régulation. Pour un contrôle responsable des drogues. Rapport 2018. <http://www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-2018-Dossier-de-presse-FR.pdf>

Méthodologie

Pour réaliser cette expertise, trois entretiens ont été réalisés entre janvier et mars 2022, soit par téléphone soit en présence. En moyenne, chaque interview a duré entre 1h30 et 2h. Plusieurs échanges ont eu lieu avec chacune des personnes interrogées. Ces informations ont été transmises sous forme de témoignages de ce que les acteurs connaissent du sujet par leurs expériences professionnelles. Elles ont ensuite été synthétisées avec des informations issues d'enquêtes réalisées précédemment sur le sujet, ainsi qu'avec des informations quantitatives officielles récoltées par le Parquet de Saint-Pierre (non publiées). Les trois principaux intervenants ont également relu la présente expertise et apporté leurs ajustements.

Expertise

Peu présents sur le territoire hexagonal, les cannabinoïdes de synthèse (CS), dont la consommation a été suspectée en 2015 et identifiée en 2017 à La Réunion, tendent à gagner du terrain. Les témoignages indiquent qu'en début d'année 2022, ils sont accessibles facilement, principalement en milieu urbain et populaire. Le nombre de revendeurs est en nette progression. Les autorités doivent s'adapter à des pratiques d'importation postales plus fines et mieux organisées.

Un marché des drogues en augmentation constante

Les CS font partie des tendances du marché de la drogue actuel sur l'île de La Réunion. Même si l'augmentation de son usage en population générale demeure moins importante que celle de la cocaïne, l'ecstasy ou la résine de cannabis. Ces trois derniers produits font l'objet de saisies record, selon les données de la douane.

Globalement, le marché des drogues est en augmentation constante à La Réunion depuis plusieurs années. Les saisies douanières de drogues type ecstasy (importées par voie postale ou aérienne via des mules) seraient passées d'environ 2 600 cachets en 2013 à 90 000 en 2021 [5].

Le développement de ces produits – hors CS – s'explique par plusieurs facteurs. Avec le développement des échanges entre la France métropolitaine et La Réunion, on constate un « effet de rattrapage » plus prégnant. Outre l'effet « boost » des réseaux sociaux, « des Réunionnais sont partis vivre là-bas ou sont nés là-bas puis sont revenus à La Réunion, ils ont adopté ce mode de vie urbain, établi des contacts avec les réseaux sur place », souligne Thierry Atchama, responsable de la cellule de renseignement et pilotage des contrôles au sein des douanes de La Réunion. « Ici, plus de jeunes urbains, même issus de banlieues, s'installent sur l'île, ils veulent les mêmes produits, ils se disent qu'il y a un marché. »

Ainsi le marché local adopte progressivement des modes de consommation de drogues venues de l'hexagone mais aussi les modes de trafic qui se professionnalisent davantage ces dernières années. On constate par exemple l'apparition de Go-Fast¹ d'un bout à l'autre de l'île.

La production locale de cannabis est aussi en hausse, soutenue par une demande historique et accrue des trafiquants mauriciens. Depuis le confinement, alors que tous les vols étaient interrompus, la demande s'est particulièrement renforcée, des bateaux accostant régulièrement sur les côtes réunionnaises pour faire leur marché. Des Go-Fast par bateau auraient lieu plusieurs fois par mois entre les deux îles. Étant donné la législation très stricte à Maurice, les trafiquants préfèrent importer plutôt que de faire pousser eux-mêmes le cannabis.

Les connexions entre réseaux mauriciens et réseaux réunionnais étant établies, il n'est pas impossible que d'autres drogues transitent désormais par La Réunion pour être acheminées à Maurice. Les réseaux de l'île sœur sont beaucoup plus organisés, ont beaucoup plus de moyens que les réseaux réunionnais, peuvent aller chercher la drogue plus loin. Ils s'organisent donc et avec eux, c'est la nature même du trafic, des réseaux locaux et du marché local qui peuvent être amenés à évoluer. « Avant on avait un petit trafic local. A partir du moment où on gagne plus d'argent, on installe une demande qui se développe, on professionnalise la chose », fait remarquer Thierry Atchama. « Il y a un point de bascule. Pour l'instant on n'y est pas encore car les prix – ceux de la cocaïne par exemple – restent encore élevés. »

Ces dernières années, l'État français a mis en place des structures ou dispositifs afin de mieux appréhender ce marché et d'apporter des moyens plus adaptés, notamment d'un point de vue judiciaire. Fin 2019, le préfet Jacques Billant annonce la mise en place d'un plan départemental de lutte contre le trafic de stupéfiants, déclinaison opérationnelle du plan national.

¹Technique utilisée par les trafiquants pour importer des produits stupéfiants ou de contrebande. Par extension, le terme désigne aussi le véhicule utilisé. Ici il s'agit de l'utilisation de bateaux très puissants et rapides.

Ainsi, une antenne de l'Office anti-stupéfiants, Ofast, voit le jour en septembre 2020. Ce bureau, installé dans les locaux de la Redoute à Saint-Denis, est constitué de gendarmes et couvre une zone très vaste puisqu'elle inclut l'océan Indien et les Terres Australes. L'État mise sur la coopération et l'amélioration de la coordination pour lutter efficacement contre les trafics d'envergure nationale mais aussi internationale. Une cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) est également mise en service la même année. Pilotée par la gendarmerie, elle est composée de personnels de la gendarmerie, de la police nationale et de la douane. L'antenne Ofast travaille davantage sur les trafics à plus grande échelle, en lien avec les autorités à Madagascar et Maurice, elle se charge des enquêtes. La Cross, de son côté, est chargée d'organiser et d'animer l'échange de renseignements, elle élabore une territorialisation de la menace et cartographie les trafics. Elle est chargée des renseignements opérationnels, étudie comment la drogue entre et comment elle quitte le département, où elle est revendue...

Attrait des cannabinoïdes de synthèse à La Réunion

Plusieurs critères peuvent expliquer l'attrait plus marqué pour les CS à La Réunion par rapport à la France métropolitaine où sa consommation demeure faible. D'abord le prix beaucoup plus élevé des autres drogues (cocaïne, ecstasy...) qui circulent en plus faible quantité sur l'île que sur le continent.

La chimique est souvent comparée au crack du pauvre à La Réunion. « Ça a pris la place du crack car le crack ici est trop cher vu le prix de la cocaïne », explique Élodie Auzole, la coordinatrice du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend). Le dispositif Trend, piloté par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des tendances addictives), s'attache à produire des éléments de compréhension d'usages et de revente de substances psychoactives.

La facilité offerte par la voie postale ou express au simple consommateur qui peut importer lui-même son produit, est aussi un facteur de démocratisation de la chimique. Il est beaucoup plus simple d'importer à La Réunion des CS que d'autres drogues car de nombreux sites Internet les proposent à la vente. D'autant qu'une partie des molécules ne sont pas identifiées comme drogues et peuvent donc être légalement commercialisées. Il suffit en effet aux fabricants de modifier légèrement les molécules afin de ne pas apparaître dans la nomenclature des drogues répertoriées. Détournées de leur usage en recherche, les nouvelles molécules ont échappé un temps aux législations nationales et internationales. Cela devient plus compliqué aujourd'hui en raison de l'inscription sur la liste de stupéfiants de grandes familles de molécules. Actuellement, il existe sur le marché plus de 250 molécules identifiées comme cannabinoïdes de synthèse.

Le lien de La Réunion avec Mayotte peut expliquer également en partie le développement de la consommation de CS. Apparue dans les années 2010 à Mayotte, où elle s'est rapidement développée, et a entraîné de lourds impacts sanitaires, elle est introduite à La Réunion au sein de la communauté mahoraise dont certains membres maîtrisent le procédé de préparation finale avant commercialisation. Enfin, on peut souligner que l'usage même de cette drogue qui se fume s'adapte bien aux habitudes locales marquées par la consommation « traditionnelle » de zamal.

Etat des lieux en matière d'achat et revente de cannabinoïdes de synthèse

Sur les paquets que contrôlent les agents des douanes au centre de tri postal du Chaudron à Saint-Denis, on peut lire « sels de bain », « pigment chimique » ou encore « produit chimique ». Le produit est envoyé sous forme de colis postal ou via le fret express, Chronopost ou FedEx. C'est sous ce genre de dénominations que, bien souvent, les colis contenant des CS sont expédiés. Le procédé est toujours le même. La drogue est commandée en ligne sous forme de poudre, avant d'être envoyée depuis des laboratoires asiatiques,

principalement depuis la Chine, plus rarement d'Inde, directement à La Réunion. Parfois, elle passe par un intermédiaire situé en France métropolitaine ou à Mayotte et est réexpédiée. De manière résiduelle, il arrive que certains produits proviennent d'Europe de l'Est ou des Pays Bas. La drogue est ensuite confectionnée sur place, à l'arrivée. De temps en temps, elle arrive déjà fabriquée à Mayotte. Grâce à un travail permanent d'analyse de risque, à l'identification de ces signes (provenance, dénominations), instinctivement, le doute s'installe chez le douanier, le processus de contrôles se met en branle.

Le colis est analysé. Si les quantités de CS sont importantes ou les envois récurrents à une même adresse ou une même personne, la douane engage une enquête pour identifier le destinataire ou transmet directement l'affaire à la Cross. Celle-ci, après analyse et enrichissement, identifiera alors le service d'enquête le plus adapté. Parfois, sur autorisation du Procureur de la République, les agents des douanes organisent eux-mêmes des opérations de livraison surveillées.

Jusqu'à ce jour, le plus gros colis de CS intercepté par la douane réunionnaise a atteint 2 kg. Un cas exceptionnel. Habituellement, les envois avoisinent plutôt les 100 à 200 g de poudre. Ce qui, une fois la drogue préparée, permet tout de même de réaliser un petit bénéfice. *« Au-delà d'un certain poids, c'est prendre de gros risques » atteste Thierry Atchama. « Les acheteurs préféreront multiplier les envois plus petits qu'en faire un seul gros. Compte-tenu de la structure des lignes aériennes, quasiment tout passe par Roissy ou Orly où des collègues font également des contrôles, avant de passer par le service des douanes chez nous... Ce qui permet d'assurer un niveau de contrôle relativement important. »*

Selon le rapport de mission de l'OFDT réalisé en 2020, la chimique circulait davantage dans les quartiers populaires des villes du sud, à Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph, ainsi que dans l'est de l'île, à Saint-Benoît et Sainte-Anne [6]. Des trafics ont même été constatés en prison. Les CS peuvent être revendus sous forme de mélanges à fumer, de liquide (y compris e-liquide) ou même de buvard (papier imprégné). Selon cette même étude, les prix varient en fonction des témoignages. Pour certains, le paquet de tabac imbibé d'environ 30 grammes de CS serait revendu 300 euros (prix qu'indiquait également Mayotte Hebdo en 2015) quand pour d'autres il atteindrait 500 à 800 euros.

Les chiffres communiqués par le Parquet de Saint-Pierre indiquent qu'en 2021, la police a saisi 79 grammes de chimique quand la gendarmerie en a saisi 1230 grammes. Jusque-là, il est difficile d'évaluer avec précision l'organisation des trafics, la réalité des produits en circulation, le profil précis des usagers et des revendeurs car aucune étude quantitative n'a pour l'instant été menée à La Réunion. *« Tout le monde tâtonne »,* reconnaît Élodie Auzole, salariée du dispositif Trend. Le manque de données chiffrées et d'informations pénalise la prise en charge des patients accros aux CS.

Dans ce contexte, les remontées de terrain, les témoignages récoltés par le dispositif Trend sont précieux. Les consommateurs ou revendeurs rencontrés dans ce cadre indiquent que la chimique est de plus en plus accessible, disponible très facilement en milieu urbain, particulièrement dans les quartiers populaires. *« On sait que ça explose, dans l'expérience, parce que les usagers en parlent beaucoup plus »,* note Élodie Auzole. *« Même des personnes qui n'en consomment pas disent en voir circuler tous les jours. Mais on ne peut pas le quantifier. »* Ces témoignages tendent à démontrer qu'en 2022, l'achat et la revente des CS ne fait pas l'objet d'un trafic organisé et hiérarchisé, comme cela a pu se mettre en place à Mayotte récemment, depuis l'apparition justement de la chimique [7]. Il semble que l'on ait affaire principalement à de petits réseaux.

« On parle plus de revendeurs que de trafiquants », rapporte Élodie Auzole. *« Ça fonctionne un peu en toile d'araignée : une personne récupère, consomme et revend autour d'elle dans son réseau. Et deux kilomètres plus loin un autre fait pareil ». « Limite, ça leur permet d'obtenir leur propre consommation, de se faire peut-être un peu de bénéfices mais sans plus. »*

Dans l'imaginaire réunionnais, revendeurs et consommateurs font partie de la communauté mahoraise. En réalité, il semble que la connaissance du produit soit désormais le fait de Réunionnais autant que de jeunes

² Terme local donné au cannabis

d'origine mahoraise. Des hommes, plutôt jeunes (moins de trente ans), à la recherche du « challenge », attirés par le côté « virilisant » de celui dont le corps parvient à résister au produit. Beaucoup d'expériences s'interrompent après la première prise, les effets étant trop violents, mais ceux qui poursuivent et tombent dans l'addiction liée à ces drogues recherchent « l'effet », la déconnexion.

Les revendeurs sont également des consommateurs, la plupart sont poly-usagers, c'est-à-dire qu'ils consomment également d'autres drogues. Les CS viennent dans les usages s'ajouter ou remplacer la consommation d'Artane® et de Rivotril®, deux médicaments détournés de leur usage thérapeutique. Ce public est aussi habitué à consommer alcool et zamal. La chimique vient parfois remplacer le cannabis, plus cher et dont l'effet est moins important (ce point est détaillé dans l'article 1 - "Approche pharmaco-toxicologique", p.23).

Il est important de souligner que le dispositif Trend de l'OFDT se concentre sur les populations urbaines en grande marginalité qui sont celles qui présentent la plus importante consommation de drogues. Les données remontent notamment des Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) et Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ainsi que des Boutiques Solidarité (structures agréées par la Fondation Abbé Pierre), qui accueillent principalement un public précaire. Elles ne permettent donc pas d'appréhender les usages de CS au sein des autres populations.

Evolution du trafic des cannabinoïdes de synthèse

La hausse exponentielle des saisies par les douanes (interception de courriers notamment) illustre l'intérêt grandissant pour les CS. Dès 2013, des signaux émanant des saisies douanières de produits de synthèse (cathinone principalement) sont repérés. Les premières saisies de CS par les Douanes apparaissent en 2017. On constate en 2020 une hausse des quantités saisies et une diversification des produits témoignant d'une plus grande disponibilité sur l'île³ : près de 500 grammes de produits saisis en 2017 versus 2 kg en 2020. En 2020, des CS sous forme liquide sont repérés pour la première fois (alors que les préparations liquides ne semblent pas encore identifiées localement). Se pose alors la question de l'existence d'un trafic local structuré.

Le contexte local a également été influencé par les situations observées dans les îles voisines de l'océan Indien, et notamment par la situation mahoraise, marquée par l'émergence des CS depuis 2013. Les flux en provenance de Mayotte varient selon les disponibilités et le trafic aérien, en particulier depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

Il semble que le marché des CS soit train d'évoluer et de s'ancrer davantage ces dernières années sur le territoire réunionnais. Le trafic se stabilise et les usages aussi : les consommateurs savent mieux « gérer » leur consommation quand les revendeurs semblent avoir davantage affiné les « recettes » de préparation qui conviennent à leur clientèle.

Plus le trafic s'installe et plus les acheteurs font venir la marchandise depuis l'Asie directement. Ils passent de moins en moins par la France hexagonale ou par Mayotte. C'est ce que constate la douane réunionnaise.

La période Covid a marqué un accroissement significatif des saisies postales à La Réunion (résine de cannabis, cocaïne, ecstasy, chimique etc.), en raison de la diminution du nombre de transits aériens. Le responsable du renseignement au niveau des douanes, Thierry Atchama, constate une montée en gamme en termes d'organisation au niveau des trafiquants et acheteurs. Ils se procurent des puces téléphoniques au dernier moment, font ce qu'ils peuvent pour échapper aux interpellations.

³ Source : Données des douanes de La Réunion

Les autorités sont obligées de s'adapter en permanence. Quand les colis se perdent, l'émetteur finit par changer la dénomination du produit lorsqu'il comprend que les autorités ont fait le lien. Quand il y a interception, les acheteurs diversifient leurs techniques : ils changent d'adresse, de nom, passent par une voie plus sécurisée. *« On est de plus en plus sur des boîtes à lettres vides, des adresses où il n'y a pas de destinataire et c'est de plus en plus compliqué. Ils attendent que ce soit mis dans la boîte et font des passages. Ça demanderait une surveillance sur plusieurs jours. Quand il s'agit de fret express, le nom peut être faux, l'adresse vide. C'est très facile : on appelle pour dire 'je travaille' et ils livrent à une autre adresse. Ça rend caduque tout le travail d'identification qu'on a fait en amont. »*

En lien avec ses collègues en France métropolitaine, la douane réunionnaise fait remonter les informations à des fins de profilage. Elle essaie d'identifier des éléments saillants qui peuvent faciliter l'interception des colis de chimique. Des informations reçues par les douanes laissent penser que de la chimique serait également envoyée depuis Mayotte par avion, transportée par des mules. Mais aucune identification n'a pour l'instant eu lieu. Le ciblage est compliqué. Le fait que la drogue arrive à La Réunion par avion marquerait une augmentation des quantités et donc une évolution du trafic.

Les informations de la Cross confirment la connexion des réseaux de trafic mauriciens et réunionnais sur d'autres produits que le zamal. *« En 2021, un individu déjà impliqué dans des faits d'exportation de zamal vers l'île Maurice courant 2020, monte en gamme et décide de « s'associer » avec un collaborateur de l'île sœur, dans un trafic de « chimique pure », acquise en Chine », écrit l'adjudant-chef Renard [8]. « Le risque de faire directement livrer la substance à Maurice étant trop élevé, le mis en cause décide d'importer la marchandise à La Réunion ; puis de l'exporter ultérieurement par Go-Fast maritime vers Maurice. Les rôles sont définis afin de limiter les risques de ciblage et d'interpellation. Le mauricien achète la poudre de « chimique » en ligne depuis l'île Maurice, indiquant une faible valeur, pour éviter le contrôle douanier. Le réunionnais utilise son ancienne adresse pour la réceptionner ; le numéro de téléphone indiqué sur le colis FEDEX étant celui d'une petite amie du moment. Le jour de la livraison, le réunionnais contacte au dernier moment le livreur et demande à changer le lieu de livraison (voie publique, station-service), prétextant des impératifs professionnels. »*

Les affaires judiciaires parvenant devant les juges commencent à dépasser le simple consommateur. *« En 2021, le tribunal judiciaire de Saint-Denis a prononcé une décision à l'encontre de trafiquants de tabac chimique qui opéraient entre l'île Maurice et La Réunion depuis le début de l'année », indique encore l'adjudant-chef Renard. « C'est plus de 1,200 kg de drogues de synthèse pures qui a été saisi et qui aurait pu constituer une réserve de 13 kg de tabac chimique pour les criminels. Le responsable du trafic à La Réunion a écoupé de 3 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende à régler aux douanes. »*

Le passage à l'acte de violence, les faits de criminalité sont également observés : la Préfecture constate une augmentation des interventions des Forces de l'ordre avec des personnes sous l'emprise de tabac chimique. Comme rapporté dans le témoignage 2 - "Jeunesse et cannabinoïdes de synthèse, p47, certaines consultations jeunes consommateurs du Réseau Oté ! ont permis d'identifier des usages de CS à visée délictuelle voire criminelle et d'accompagner des usagers dans le cadre de suivis de soins judiciaires suite à des délits commis sous effet des CS, parfois associés à d'autres produits.

Conclusion

► Messages clés

- Forte augmentation des cannabinoïdes de synthèse depuis 2019 à l'international comme à La Réunion.
- Préoccupation grandissante avec un marché dynamique et une diversification des formes commercialisées.
- Dépendance rapide et forte favorisant de nombreux effets sociaux néfastes sur une population fortement fragilisée.
- Professionnalisation des modes de trafic ; connexions entre les réseaux mauriciens et réunionnais ; influence par la situation à Mayotte.
- Le cannabis (herbe) représente toujours en 2021 plus de 98% des saisies de la gendarmerie et de la police (si on rapporte toutes les quantités de substances saisies en équivalent gramme); augmentation moins importantes des saisies de CS que cocaïne, ecstasy ou résine de cannabis.
- Import des CS plus simple que pour les autres drogues (voie postale ; 100-200 g de poudre en moyenne) ; identification de CS sous forme liquide.

► Recommandations

- **Accroître le renseignement via :**
 - les opérations judiciaires,
 - les différents partenaires (Gendarmerie, Police, Douanes, Pénitentiaire, ARS, etc.).
- **Mise en place d'une étude relative à :**
 - l'organisation des trafics,
 - la connaissance affinée des produits,
 - profil des usagers et revendeurs.
- **Création d'un test salivaire d'identification des cannabinoïdes de synthèse à l'identique des autres stupéfiants.**

Bibliographie

1. European Drug Report 2020: trends and developments. European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EU body or agency). [cité 24 nov 2022]. Disponible sur: <https://data.europa.eu/doi/10.2810/420678>
2. Synthetic cannabinoids in Europe | www.emcdda.europa.eu [Internet]. [cité 24 nov 2022]. Disponible sur: <https://www.emcdda.europa.eu/topics/pods/synthetic-cannabinoids>
3. Scourfield A, Flick C, Ross J, Wood DM, Thurtle N, Stellmach D, et al. Synthetic cannabinoid availability on darknet drug markets—changes during 2016–2017. *Toxicol Commun.* 1 janv 2019;3(1):7-15.
4. Commission globale de politique en matière de drogues. Régulation. Pour un contrôle responsable des drogues. Rapport 2018. <http://www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-2018-Dossier-de-presse-FR.pdf>
5. Douanes de La Réunion et OFDT, ARS, Rapport de mission concernant les usages de drogues sur l'île de La Réunion, juillet 2020
6. OFDT, ARS, Rapport de mission concernant les usages de drogues sur l'île de La Réunion, juillet 2020
7. OFDT, ARS, L'offre, l'usage, et l'impact des consommations de « chimique » à Mayotte : une étude qualitative, mai 2018
8. Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS 974), Adjudant-chef Renard, Criminalité et délinquance en lien avec les cannabinoïdes de synthèse, 2022